

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
TRANSPORTS, MER ET PÊCHE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 24 octobre 2013 portant nomination
au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : TRAT1324469A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, en date du 24 octobre 2013, est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre des organisations syndicales représentatives de la marine marchande : M. Paul GOLAIN, en remplacement de M. Joël JOUAULT.